

Données au 31 décembre 2010

Valeur liquidative : 2 633,48 euros

Actif net : 12,8 millions d'euros

## Caractéristiques

SOCIÉTÉ DE GESTION : Orsay Asset Management

DÉPOSITAIRE : Banque d'Orsay

CONSERVATEUR PRINCIPAL : Banque d'Orsay

CODE ISIN : FR0007007398

FORME JURIDIQUE : FCP de droit français

CLASSIFICATION : Obligations et autres TCN libellés en euros

DATE DE CREATION : 31/12/1996

VALORISATION : Quotidienne

DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDEE : 12 mois

AFFECTATION DES RESULTATS : Capitalisation

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION : avant 11 h sur VL J

REGLEMENT : J+1

MIINIMUM DE SOUSCRIPTION : 1 part

COMMISSION DE SOUSCRIPTION : 1.50 %

COMMISSION DE RACHAT : 0%

FRAIS DE GESTION REELS : 0,50 %

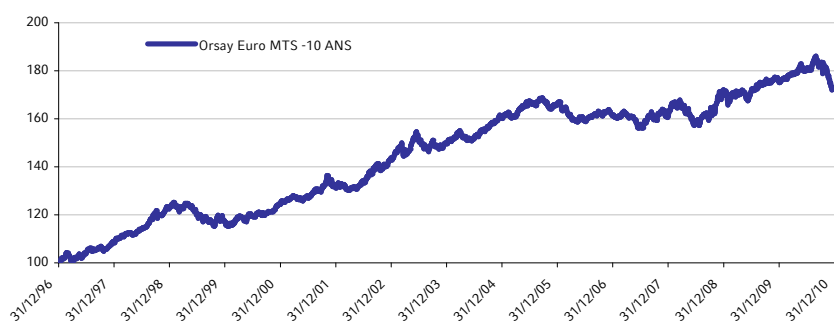
COMMISSAIRE AUX COMPTES : Jean-François Sibiril

## Analyse de la performance

Indice : EuroMTS 7-10 ans

	Fonds	Indice	Ecart
Performance flat sur le mois	-1,35%	-1,07%	-28
Performance flat depuis le début de l'année	-1,34%	-0,48%	-86
Performance flat sur 1 an glissant	-1,34%	-0,48%	-86

## Evolution de la valeur liquidative



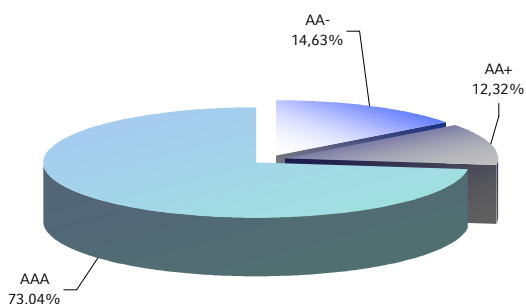
## Indicateurs de marché (52 semaines)

	Fonds	Indice
Volatilité	3,96%	
Sensibilité taux	6,60%	6,57%

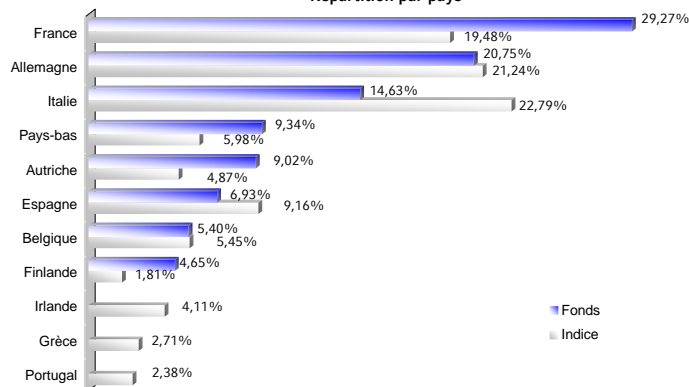
## Commentaire de gestion

Sur le dernier trimestre de l'année, la performance des obligations de maturités 7/10 ans s'est révélée très négative à la fois à cause de la tension sur les taux (Allemagne : 2.28% → 2.96%) et des écartements des spreads pays. A titre d'exemple, le spread 5 ans du Portugal est passé de 227 bps à 342 bps. Ainsi le fonds est resté défensif sur les pays périphériques, n'ayant pas de positions sur le Grèce, l'Irlande et le Portugal. La sur-pondération sur l'Allemagne et la France est restée présente tout au long du trimestre.

## Répartition de la part investie en obligations : 99,71%



## Répartition par pays



## Politique de gestion

L'objectif d'Orsay Euro MTS 7-10 ans est d'obtenir une performance égale ou supérieure à la performance moyenne des emprunts d'Etat ou garantis par un Etat de la zone euro dont la durée de vie résiduelle est comprise entre 7 et 10 ans. La stratégie d'investissement vise à sélectionner des titres de maturité proche de celle de l'indice EuroMTS 7-10 ans, elle est conditionnée par l'évolution des marchés obligataires européens et par les mouvements de la courbe de taux d'intérêts de la zone euro. Le FCP n'a pas une gestion indicielle et il n'a pas vocation à répliquer l'EuroMTS 7-10 ans, toutefois le porteur pourra, à titre d'information se référer à cet indice.

La performance passée ne préjuge pas de la performance future ; ce document commercial, qui ne constitue pas une offre de souscription, est délivré à titre informatif et ne saurait se substituer au prospectus et aux documents périodiques qui servent de support à toute décision d'investissement. Nous avons apporté le plus grand soin à la rédaction de ce document. Cependant, une erreur ou une omission peut s'y être glissée.